

A Son Excellence le très-honorable Sir Frederick Arthur Stanley, baron Stanley de Preston, dans le comté de Lancastre, dans la pairie de la Grande-Bretagne ; chevalier grand'croix de l'ordre très honorable du Bain, gouverneur général et vice-amiral du Canada.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE,

Nous, fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblé en Parlement, remercions respectueusement Votre Excellence du gracieux discours qu'Elle a prononcé à l'ouverture de la présente session, et de nous avoir exprimé la satisfaction qu'Elle éprouve en ayant recours pour la première fois aux conseils et à l'aide du Parlement du Canada dans l'exercice des importantes fonctions qui lui ont été confiées comme représentant de Sa Majesté.

Nous remercions aussi respectueusement Votre Excellence des gracieuses paroles dont elle s'est servie pour nous dire qu'Elle s'associe à nos travaux entrepris pour le bien-être du Canada, et qu'Elle s'efforcera sincèrement de coopérer avec nous, de toutes ses forces, dans tout ce qui pourra contribuer à la prospérité de la population du pays, au développement de ses ressources matérielles et au maintien des liens constitutionnels qui unissent les provinces entre elles.

Nous partageons le regret que ressent Votre Excellence de ce que le traité conclu entre Sa Majesté et le Président des Etats-Unis pour le règlement des questions qui ont été soulevés à propos des pêcheries n'ait pas été sanctionné par le Sénat des Etats-Unis, en qui repose le pouvoir de ratification, et de ce que notre législation de l'an dernier sur ce sujet se trouve en conséquence, en grande partie, pour ainsi dire lettre morte.

Nous pensons avec Votre Excellence qu'il ne reste plus au Canada qu'à continuer à maintenir ses droits tels que déterminés par la convention de 1818, jusqu'à ce que l'on puisse arriver à quelque nouvel arrangement satisfaisant par un traité entre les deux nations.

Nous remercions Votre Excellence de nous avoir informés qu'il nous sera soumis de nouveau une mesure à l'effet de modifier l'*Acte concernant le cens électoral*, afin de simplifier la loi et de réduire les frais de son application.

Nous avons entendu avec plaisir Votre Excellence nous annoncer qu'il est opportun, dans l'intérêt du commerce, d'assimiler et de modifier sous certains rapports les lois actuellement existantes dans les différentes provinces du Canada au sujet des lettres de change, chèques et billets à ordre, et qu'il nous sera soumis un bill à cet effet.

Nous apprenons également avec intérêt qu'il nous sera aussi présenté un bill ayant pour but de rendre uniforme par toute la Confédération la loi relative aux connaissements.

Nous sommes très aises de recevoir l'information que, pendant la vacance, le gouvernement de Votre Excellence a soigneusement étudié la question du service des vapeurs océaniques, et qu'il nous sera demandé de voter des subventions pour l'amélioration du service postal transatlantique, et pour l'établissement, de concert avec le gouvernement de Sa Majesté, d'une ligne de steamers rapides entre la Colombie-Britannique et la Chine et le Japon. Votre Excellence nous ayant dit que nous serons invités à étudier le meilleur moyen de développer notre commerce et d'assurer une communication directe à vapeur avec l'Australasie, les Antilles et l'Amérique du Sud, nous donnerons à cet important sujet une attention empressée.

Nous considérerons attentivement tout bill qui nous sera soumis pour la prévention de certains délits au sujet des conseils municipaux et pour faciliter davantage les enquêtes sur ces matières.

Votre Excellence nous ayant informés que plusieurs mesures nous seront aussi présentées pour améliorer la loi de procédure dans les affaires criminelles, et que parmi ces mesures, il y aura un bill permettant la mise en liberté, à titre d'épreuve, des personnes convaincues d'une première infraction à la loi, un bill autorisant l'établissement de règles pour la pratique à suivre dans les causes d'une nature se rappro-